Page de droite Boiseries et mobilier du grand salon du château d'Abondant (Eure-et-Loir), vers 1750. À voir aille Sully, niveau 2, salle 615.

> Ci-dessous **Michel Cresson** (maître en 1740) Chaises provenant du grand salon du château d'Abondant Vers 1750, bois mouluré sculpté et peint. Coll. musée du Louvre, Paris.

SIX CHAISES DU CHÂTEAU D'ABONDANT RETROUVENT LEUR DÉCOR

par Frédéric Dassas

Les boiseries du salon du château d'Abondant, avec le mobilier d'origine, constituent un temps fort de la visite des salles du xviiie siècle. Grâce à un don de la Société de Amis du Louvre et au soutien de la galerie Steinitz, une série de six chaises portant l'estampille de Michel Cresson vient compléter ce jalon exceptionnel de l'histoire du décor intérieur français.

e château d'Abondant, près de Dreux, devient en 1746 la propriété de Louis II du Bouchet, marquis de Sourches, grand prévôt de France, qui décide très rapidement d'agrandir le château familial. Il fait élever entre 1747 et 1750 deux pavillons aux extrémités de l'ancienne bâtisse et installe dans l'un d'eux un nouveau grand salon, entièrement boisé et meublé au goût du jour. Après sa mort, en 1788, le château d'Abondant reste dans la famille des marquis de Sourches jusqu'au début du xxe siècle, passant, au gré des mariages successifs, entre les mains des ducs des Cars, des ducs de Vallombrosa puis des comtes Lafond.

Claire de Vallombrosa, comtesse Lafond, vend le château en 1902. En le guittant, elle décide de faire démonter plusieurs éléments de décor pour les réinstaller dans l'hôtel particulier qu'elle fait construire à Paris, 37 rue de Villejust, actuelle rue Paul-Valéry. Une photographie publiée en 1925 dans un volume des Anciens Châteaux de France a conservé le souvenir du remontage des boiseries du salon, encore accompagnées de leur mobilier, dans l'hôtel de la rue de Villejust. À nouveau démontées en 1955, les boiseries sont alors transportées square Jasmin, chez la petite-fille de la comtesse Lafond, Adeline de Ladoucette, M^{me} Jean-Pierre Thibaud. Elles y demeurent jusqu'en 1982, date de leur dernier démontage.

En 1985, Gérard Mabille, alors conservateur au présenter les décors du château d'Abondant. département des Objets d'art, identifie les boiseries lors d'un passage en douane. Elles sont acquises en décembre 1989, grâce à un mécénat



du laboratoire Lafon, avec une partie du mobilier: quatre consoles, deux canapés et deux bergères. La restauration de cet ensemble exceptionnel se déroule entre 1989 et mars 1994, date à laquelle est ouverte au public la nouvelle salle conçue pour

Lors de la restauration de 2014, les boiseries ont été installées selon les principes établis lors du remontage de 1994. Les deux seules amélio-

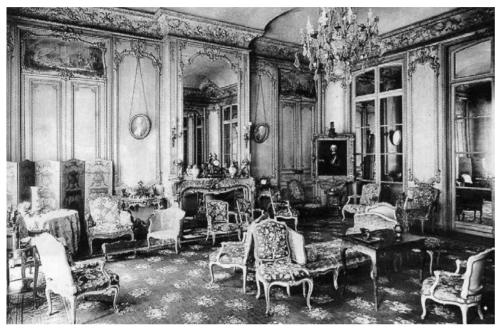
rations proposées ont été la pose d'une corniche sculptée et la restitution des rideaux de soierie peintes, effectuées grâce à un mécénat de la maison Pierre Frey.

Le mobilier du grand salon

Le mobilier du salon est décrit à deux reprises au xvIIIe siècle. En 1751 sont mentionnés deux canapés de tapisserie au petit point en soie, avec



TRIBUNE DES AMIS DU LOUVRE



Ci-dessus
Photographie du grand
salon de l'hôtel Lafond,
37 rue de Villejust à Paris,
publiée dans *Les Anciens Châteaux de France.*L'Île-de-France, par Henry
Soulange-Bodin, Paris,
F. Contet, 1925.

Ci-contre Estampille de Michel Cresson sur le bois de l'une des chaises.

Ci-contre
Cartouche fleuri sculpté
au sommet du dossier
(à gauche), état de
la peinture et traces de
la garniture d'origine sur
les bois de l'une
des chaises.







des motifs similaires à ceux du pékin à fleurs des rideaux, quatre fauteuils couverts de même, et six fauteuils et huit chaises à la reine couverts en toile d'Angleterre. On retrouve en 1783, dans une seconde description, les deux canapés et les quatre fauteuils, couverts de tapisserie au petit point à fond blanc, ainsi que les six fauteuils et les huit chaises à la reine, cette fois couverts de tapisserie à l'aiguille à fond cramoisi «représentant des Chinois et fleurs de différentes couleurs». Cet ensemble a été enrichi de huit fauteuils en cabriolet couverts de la même tapisserie à fond cramoisi et de six autres couverts de lampas cramoisi.

Les six chaises qui viennent de rejoindre les collections du Louvre, semblables à celles que l'on voit sur la photographie de l'hôtel Lafond, se caractérisent par un galbe Louis XV typique des années centrales du xvIIIe siècle, une sculpture en assez fort relief et de belle qualité, aux détails d'une grande vivacité. Le répertoire ornemental en est très simple: un cartouche fleuri marque le milieu de la traverse d'assise, repris en mineur au sommet du dossier; quelques motifs similaires viennent enrichir les parties supérieures des pieds et l'épaulement du dossier. Ce décor sculpté s'accorde parfaitement à l'esprit et au traitement des sièges déjà réunis au Louvre.

Ces chaises portent l'estampille de Michel Cresson, l'un des représentants les plus connus de la dynastie de menuisiers en sièges ayant porté ce nom, avec ses frères Louis et René ainsi que son cousin Jean-Baptiste. C'est à partir de la connaissance que l'on avait de l'existence de ces sièges et de leur estampille que le mobilier déjà conservé au Louvre avait été attribué à cet ébéniste lors de sa publication.

Bien qu'elles soient aujourd'hui dépourvues de leur garniture ancienne, ces chaises ont conservé en grande partie leur peinture d'origine – assortie aux boiseries – d'un gris bleuté souligné de rechampis vert vif, magnifique témoignage de la délicatesse d'un décor sans prétention d'apparat, conçu pour la résidence campagnarde d'un seigneur de la cour de Louis XV.

La restauration et le remontage des boiseries du salon du château d'Abondant ont été financés par un versement du Fonds Sue Mengers, au sein du Fonds de dotation du Louvre.